



# ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de l'Association des Habitants de CHARLAIX – MAUPERTUIS (AHCM)

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AHCM.

Celle-ci aura lieu le **Jeudi 17 Novembre 2022 à 20h30**, à l'adresse suivante :  
**LCR de la PRALY**, chemin de Maupertuis – 38240 - Meylan

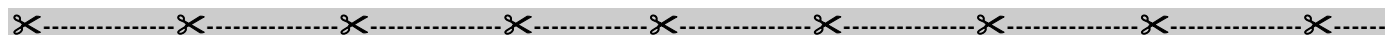
## Ordre du jour

1. Bilan des activités 2021/2022
  - Dimanches du Four à Pain, Fête des Voisins ...
  - Activités régulières  
Adultes  
Comment lancer de nouvelles activités (adultes ou périscolaires) la prochaine saison
2. Compte-rendu financier 2021/2022
3. Bilan des actions et participations de l'Association :  
Commission Extra-Municipale (**CEM**), Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (**PLUi**), Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (**CLSPD**), Projets Urbains dont projet du nouveau plan de circulation et la mise en place du C1 en site propre au Charlaix, commission urbanisme, transports...
4. Questions diverses
5. Election du nouveau Conseil d'Administration

**Venez enrichir l'équipe dans une ambiance sympathique et amicale.  
Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !  
Un pot amical clôturera l'Assemblée Générale.**

**Rappel** : les adhésions, saison 2022/2023, ont débuté en Juin 2022, puis Septembre 2022 lors du Forum des Associations. Elles sont valables jusqu'en Août 2023. Cotisation : 15€ / famille

Meylan, le 10 Octobre 2022  
Le Président, Maurice PIRONI



**Assemblée Générale de l'Association des Habitants de Charlaix-Maupertuis**  
**Bon pour Pouvoir à remettre à un adhérent de l'Association** (deux maximum par personne)

Mme - M : ..... demeurant : .....  
Délègue tous pouvoirs, pour le représenter à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 17 Novembre 2022 à 20h30, à Meylan, au LCR de la Praly, à

Mme - M ..... demeurant .....

Signature

Fait à Meylan, le ..... / ...../2022